



Aux capitulants
Du 34^{ème} chapitre général de l'Assomption

SUPERIORE GENERALE
benoit.griere@assomption.org

Chers Frères,

Avant de nous retrouver pour célébrer le 34^{ème} chapitre général à Rome du 31 mai en soirée au 25 juin midi, je prends contact avec vous pour vous donner quelques informations. Celles-ci sont importantes dans la mesure où elles vont vous aider à bien vous préparer à vivre ce temps important dans la vie de notre Congrégation.

I. Qualités d'un capitulant¹

Si le chapitre général est la plus haute autorité de l'Institut, on comprend que certaines qualités soient souhaitées d'un capitulant. Concrètement, il lui faudrait tout à la fois :

- Être à l'aise avec le charisme de son institut, ceci n'excluant pas une capacité critique
- Être apte au discernement, conscient que la sagesse humaine se nourrit de la sagesse de Dieu
- Pouvoir agir en liberté et responsabilité
- Être capable de tenir compte, dans ses prises de positions de l'histoire de son institut, de sa réalité présente et de l'audace nécessaire pour avancer,
- Être apte à s'ouvrir à une réalité plus large que son « terrain » d'action et à passer d'une vue particulière à une vue d'ensemble
- Être prêt à un travail en commun dans le respect des diversités,
- Avoir une santé suffisante pour suivre le rythme du travail capitulaire.

Il est bon que chacun se place en conscience pour voir où il en est personnellement dans les aptitudes requises pour faire un bon capitulant et de se préparer en conséquence.

II. Obligations liées à la participation au chapitre général

- Tout capitulant doit arriver à temps pour l'ouverture officielle du chapitre. La participation officielle est du 31 mai en soirée au 25 juin midi.
- Tout capitulant ne peut quitter le chapitre avant la clôture officielle du chapitre qui aura lieu, *a priori*, vers le milieu du jour du 25 juin. Si votre billet d'avion prévoit un départ prématuré vous êtes tenus de le changer pour participer à tout le chapitre. Aucune absence, sauf pour motif grave (santé par exemple) ne sera autorisée pendant le chapitre.

¹ Comité canonique de la CORREF, « Notes canoniques », pp.82-83, Cerf, 2013

- La confidentialité est primordiale pour la liberté des travaux capitulaires. Un délégué ne peut communiquer à l'extérieur pendant le chapitre pour donner des informations sur l'avancée des travaux. Seule la commission « Communication » est habilitée à donner les nouvelles du chapitre sous la responsabilité de l'équipe de coordination du Chapitre. Un capitulant est tenu au secret et ne peut diffuser à aucun moment les documents capitulaires, y compris après le chapitre. Contrevenir à cette règle expose à une sanction canonique. Les délibérations, votes et débats restent soumis au secret du chapitre.

Il est donc important d'arriver au chapitre reposé et préparé spirituellement. Tout capitulant aura avantage à se reformuler pour lui-même le charisme de l'Assomption, à relire **la Règle de vie** (Constitutions) et le droit capitulaire.

III. La lecture des rapports

Il est nécessaire d'avoir pris connaissance des documents fournis avant l'ouverture du chapitre pour se préparer au travail pendant notre assemblée. Ils seront accessibles par le biais d'une Dropbox dont le lien sera vous sera communiqué pour un usage strictement personnel.

1) Le rapport du supérieur général

Je vous propose les questions suivantes pour approfondir le rapport :

- 1/ Qu'avez-vous apprécié dans le rapport du Supérieur Général ?
- 2/ Les points forts
- 3/ Les découvertes que vous avez faites
- 4/ Les points trop peu développés
- 5/ Dans quelle directions ce rapport vous invite à vous engager ?

2) Les autres documents

La Dropbox aura des documents avant la tenue officielle du chapitre. Vous êtes invités à en prendre connaissance pour faciliter le travail capitulaire.

IV. La formation des nouveaux capitulants

Un temps de formation est prévu pour les frères qui participent pour la 1^{ère} fois à un chapitre général. Cette formation prendra place le jeudi 1^{er} juin dans l'après-midi. Les religieux concernés sont invités à préparer leurs questions et à étudier le document qui sera disponible dans la Dropbox avant l'ouverture officielle du chapitre. Celui-ci s'intitule « Organisation et déroulement du 34^{ème} chapitre général, 2023 ».

Alors que nous nous préparons à vivre la grande fête de Pâques, je prie le Seigneur qu'Il nous aide à avancer sur le chemin du Royaume. Je vous renouvelle mon amitié fraternelle.

Père Benoît GRIÈRE a.a.
Supérieur général